



Yvelines • Hauts-de-Seine

Communiqué de presse

Le 10 octobre 2019

PLATEFORME INTERDEPARTEMENTALE 78/92 POUR ADULTES AVEC TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE ET ADULTES AVEC HANDICAP PSYCHIQUE

Début des travaux du Foyer d'Accueil Médicalisé

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines investissent 30,7 millions d'euros pour la construction d'une plateforme interdépartementale de proximité adaptée d'hébergement et de services pour adultes avec troubles du spectre autistique (TSA) et pour adultes avec handicap psychique. Ce projet phare de la fusion Yvelines / Hauts-de-Seine, porté en lien avec l'Agence Régionale de Santé, permettra d'ouvrir 158 places à destination des Yvelinois et Alto-séquanais. Les travaux du Foyer d'Accueil Médicalisé, structure pivot de la plateforme, viennent de débuter, pour une livraison début 2021.

Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, ont annoncé dès janvier 2016, leur volonté de développer, dans le cadre du rapprochement des Yvelines et des Hauts-de-Seine, des solutions de prise en charge pour éviter les départs non souhaités des adultes en situation de handicap vers la Belgique. Aujourd'hui, 350 adultes des deux territoires sont accueillis dans des établissements belges, faute de places et de moyens d'accompagnement dans les établissements et services de proximité.

Un investissement de la part des Départements qui profite à la population locale

En créant cette plateforme, fruit de la fusion entre les deux Départements, les Hauts-de-Seine et les Yvelines souhaitent ainsi adapter leur offre médico-sociale pour proposer localement des solutions adaptées, diversifiées, graduées et modulables aux personnes en situation de handicap sans solution ou sans solution adaptée, dans une logique de parcours coordonné.

Les Départements s'inscrivent ainsi dans les objectifs du schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale 78/92, qui prévoit une diversification des réponses aux besoins des Yvelinois et Alto-séquanais, de l'habitat inclusif à la création d'unités spécifiques pour personnes handicapées vieillissantes en EHPAD.

La plateforme interdépartementale comprendra plusieurs dispositifs proposant localement diverses modalités d'accompagnement :

> **un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)** de 66 places pour le public autiste et 50 places pour le public avec troubles psychiques sera le centre pivot de la plateforme. Il ouvrira début 2021.

> **un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé (SAMSAH)** de 42 places organisé en 4 antennes (78 : Epône, Voisins-le-Bretonneux ; 92 La Garenne-Colombes, Clamart) permet de proposer localement des solutions adaptées. Ces antennes sont ouvertes depuis le 3 décembre 2018.



Yvelines • Hauts-de-Seine

> **deux Pôles de Compétence et Prestations Externalisées (PCPE)**, un dans chaque département (78 : Voisins-le-Bretonneux ; 92 : Clamart), accompagnent de manière transitoire des enfants, adolescents et adultes actuellement sans situation pérenne. Ces pôles sont ouverts depuis le 2 janvier 2019.

Au total, ce sont 158 nouvelles places (79 par Département) et des services d'appui aux personnes et familles concernées qui seront mis en place dans le cadre de la plateforme interdépartementale. Elles viennent compléter les 6 161 places autorisées, dont 218 places pour la prise en charge de l'autisme et 184 places pour les troubles psychiques, déjà existantes sur les deux territoires.

Focus sur le Foyer d'Accueil Médicalisé



Implanté sur le terrain du Centre hospitalier intercommunal Meulan-les-Mureaux, à Bècheville aux Mureaux dans les Yvelines, le Foyer d'Accueil Médicalisé comprendra **66 places** pour le public autiste (dont **4 places** pour une unité renforcée destinée à des personnes présentant des troubles complexes) et **50 places** pour le public avec troubles psychiques.

© DR

Conçu sur deux étages, le complexe accueillera, outre l'hébergement et l'accueil modulable des bénéficiaires, l'administration, les locaux, la logistique et l'espace médical de l'ensemble des structures mobilisées dans le cadre de la plateforme. Il disposera de terrasses et de jardins arborés et sécurisés, qui seront notamment équipés de protection solaire adaptée.

Le projet permettra également de créer directement 250 emplois d'aides-soignants et d'aides médico-psychiques, soutenant ainsi le développement économique local et l'insertion sociale.

Le projet de la Fondation des Amis de l'Atelier a été retenu pour piloter cette plateforme interdépartementale de proximité.

La Fondation des Amis de l'Atelier

La Fondation des Amis de l'Atelier est issue de l'association Les Amis de l'Atelier créée en 1961 dans une perspective d'accueil des personnes en situation de handicap. La Fondation est reconnue d'Utilité Publique. Avec 2 700 personnes accueillies et/ou accompagnées 1 900 salariés et 62 établissements et services situés en Ile-de-France, la Fondation les Amis de l'Atelier est un partenaire d'action et d'engagement dans le secteur du handicap.

Plusieurs principes gouvernent l'action de la Fondation :

> **L'innovation** : la Fondation tente d'apporter de nouvelles réponses aux besoins dans la diversification des modes d'accompagnement. Chaque projet se veut pensé dans un contexte local spécifique et proposant une réponse singulière et spécifique.

> **Le travail en réseau** : toujours avec la volonté de proposer un parcours coordonné à chaque personne accueillie, la Fondation s'attache à développer ses partenariats avec le secteur sanitaire (notamment pour les prises en charge somatique et psychiatrique).



Yvelines • Hauts-de-Seine

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine

Marion DEBAIN

Tél. : 01 47 29 36 69

mdebain@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines

Amélie BAILLEAU

Tél : 01 39 07 78 41

abailleau@yvelines.fr

www.yvelines.fr